

COMMUNE DE BERNIÈRES-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 25 FEVRIER 2022
EXTRAIT DES VOTES

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL.

Absents : Madame LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur HAMEL a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et des pouvoirs d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

N°22-015 DELEGATION AU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022 :

Il vous sera demandé d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2022.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2022.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu sommaire du conseil municipal du 20 janvier 2022.

VOTE : 16

N°22-009 POINT D'ETAPE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal prend acte du travail présenté par le conseil municipal des jeunes.

VOTE : POUR : 16

**N°22-010 AMENAGEMENT DU FUTUR POLE DE CENTRALITE DE LA PLACE EISINGEN :
DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE AUPRES DU PREFET**

Le conseil municipal :

- APPROUVE le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire conjointes,
- SOLLICITE, auprès du préfet du Calvados, l'ouverture d'une enquête publique conjointe d'utilité publique et parcellaire,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à la mise en œuvre de cette procédure.

VOTE : POUR : 16

N°22-011 ACQUISITION EMPRISE PARCELLES AH 0497 et AH 0483

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous documents nécessaires à l'acquisition de la parcelle AH n° 593 pour 66ca, et la parcelle AH n° 591 pour 35ca pour un prix de 1 414 euros les 101m², les frais de notaire seront en sus.

VOTE : POUR : 16

Arrivée de Madame MOULIN

N°22-012 DEBAT SUR LES ENJEUX DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le conseil municipal :

- PREND acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021- 175 du 17 février 2021),
- DONNE un accord de principe pour participer à l'enquête lancée par le Centre de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires.

VOTE : POUR : 17

N°22-013 REDEVANCE DU DOMAINE PUBLIC PLACE DU 6 JUIN ET ABORDS

Le conseil municipal valide la proposition tarifaire pour l'occupation du domaine public Place du 6 juin et abords, soit 16,10€/m².

VOTE : POUR : 17

N°22-014 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UNE CITERNE ENTERREE

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document pour réaliser cet investissement et à solliciter les différents organismes pouvant subventionner l'acquisition et l'installation d'une citerne enterrée pour un montant HT de 17 420 euros. Le cumul des subventions ne pourra pas dépasser 80% du montant des travaux.

VOTE : POUR : 17

N°22-015 DELEGATION AU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

Le conseil municipal approuve la désignation de Maître Jean-Christophe LE COUSTOMER pour représenter la commune de Bernières-sur-Mer dans les dossiers suivants :

- Dossier 2200441 : Monsieur et Madame CORBEL Stéphane / COMMUNE DE BERNIERES SUR MER - Référé URGENCE - Demande de suspension d'un arrêté accordant un permis d'aménager deux courts de padel sur un court de tennis à Bernières sur Mer.
- Dossier 2200442 : Monsieur et Madame CORBEL Stéphane / COMMUNE DE BERNIERES SUR MER - Référé URGENCE - Demande de suspension d'un arrêté accordant un permis d'aménager pour la plantation de trois érables au sud de deux terrains de padel et d'un arrêté accordant un permis d'aménager modificatif portant sur la plantation de trois érables par la pose de porte-vélos et l'abattage et le remplacement d'un arbre à Bernières sur Mer.

VOTE : POUR : 17